

- CHALLENGE MOZAIC -
Règlement saison 2008-2009

L'esprit : Lier la compétition et la formation des jeunes (entraîneurs, arbitres et encadrement) récompenser un maximum de clubs chaque année.

PHASE 1 (3 critères)

1) classement des équipes à l'issue de la 1^{ère} phase

1 ^{er} : 8 points	5 ^{ème} : 4points
2 ^{ème} : 7 points	6 ^{ème} : 3 points
3 ^{ème} : 6 points	7 ^{ème} : 2 points
4 ^{ème} : 5 points	8 ^{ème} : 1 points

2) progression, en pourcentage du nombre de licenciés jeunes (mini à cadets), par rapport à la saison précédente.

Attribution des points :

- entre 0 et 5 % :	2 points
- entre 5 et 10 % :	3 points
- entre 10 et 20 % :	4 points
- au-delà de 20 % :	5 points

3) Pourcentage du nombre de licences dirigeants dans le club.

- entre 1 et 2 % :	2 points
- entre 2 et 3 % :	3 points
- entre 3 et 4 % :	4 points
- entre 4 et 5 % :	5 points
- au-delà de 5 % :	6 points

18 équipes seront récompensées sur la base de ces 3 critères. Un club ne peut recevoir au maximum 2 dotations par saison (1 en masculin, 1 en féminin). 6 autres clubs seront récompensés sur la base des critères 2 et 3 (le maximum de 2 dotations par club s'applique).

PHASE 2 (3 critères)

1) classement des équipes à l'issue de la 2^{ème} phase

1 ^{er} : 8 points	5 ^{ème} : 4points
2 ^{ème} : 7 points	6 ^{ème} : 3 points
3 ^{ème} : 6 points	7 ^{ème} : 2 points
4 ^{ème} : 5 points	8 ^{ème} : 1 points

2) Nombre de participants à un examen départemental (arbitre ou OTM)

Attribution d'1 points par candidat

3) Nombre de participants à un examen départemental encadrement (Animateur / Initiateur)

Attribution d'1 points par candidat

18 équipes seront récompensées sur la base de ces 3 critères. Un club ne peut recevoir au maximum 2 dotations par saison (1 en masculin, 1 en féminin). 6 autres clubs seront récompensés sur la base des critères 2 et 3 (le maximum de 2 dotations par club s'applique).